



ACADÉMIE CULTURELLE DE LAVAL

École d'enseignement préscolaire et primaire

1075, rue St-Louis, Laval (Québec) H7V 2Z1

Tél : (450) 681-9797 - Fax : (450) 681-9710

Guide aux parents Camp de jour SDR ACL - 2015

Le Camp de Jour ACL...Qui sommes-nous ?

Depuis 2005, l'école ACL ouvre ses portes à vos bouts de chou de 5 ans et plus pour leur offrir une expérience mémorable ! Ainsi, nous offrons l'occasion à vos enfants de vivre l'esprit d'un camp de vacances et d'acquérir de nouvelles connaissances dans un environnement paisible, sécuritaire et épanouissant. Nous leur proposons plein d'activités sportives et récréatives dans une ambiance chaleureuse. S'ajoute à cela une équipe dynamique, motivée et qualifiée qui agrémentera les journées avec une multitude d'activités pour tous les groupes d'âges. Soyez assuré que tout sera mis en œuvre afin d'offrir une expérience enrichissante où apprentissage, plaisir et sécurité seront harmonieusement combinés. Fort de son expérience, notre camp s'adapte année après année pour répondre adéquatement aux besoins de vos enfants.

✓ Pour s'inscrire :

- Via le site web (réservation de place) au www.ecoleacl.com
- Par télécopieur au 450-681-9710
- Par téléphone : 514-583-8227
- En personne à l'adresse suivante : 1075, rue St-Louis. Laval (QC) H7V 2Z1 (du lundi au vendredi de 8h à 16h et samedi de 10h à 14h).

Tarifs et modalités de paiement

| | | Rabais 2 ^e enfant | Rabais 3 ^e enfant |
|---|---------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Tarif par semaine | 100\$/enfant | 10% | 15% |
| Tarif par jour | 30\$/enfant | | |
| Tarif Camp de jour « sans boîte à lunch » | Voir liste des prix | | |
| Tarif service de garde par semaine | 20\$/enfant | | |
| Tarif service de garde journalier | 5\$/enfant | | |

Modalités de paiement

Paiement complet en un seul versement avant le début de la semaine de relâche (argent comptant ou chèque). Veuillez libeller les chèques à l'attention de l'Académie Culturelle de Laval (ACL).

Reçu d'impôt

Un reçu pour les frais de garde déboursés durant l'année vous sera remis, selon les lois de l'impôt, avant la fin de février de l'année suivante pour fins d'impôt.

Les services

- ✓ Service de garde : ouvert de 7h à 9h et de 16h à 18h (frais additionnels).
- ✓ Après 18h, d'autres frais s'appliquent.
- ✓ Service « Sans boîte à lunch » : cette année encore, nous offrons aux parents la possibilité d'acheter collations, jus et repas du midi à prix étudiés.

Arrivée et départ

L'arrivée et le départ des enfants se font par la porte principale de l'école ACL.

- ✓ Les activités du camp de jour débutent à 9h. La présence des enfants est attendue pour 8h50. Enfant non admis après 9h30 sans justification valable.
- ✓ Les activités du camp de jour terminent à 16h.

Effets personnels à prévoir

- ✓ Espadrilles à semelles non marquantes
- ✓ Chandail et une paire de chaussettes supplémentaires
- ✓ Vêtements de rechange (pour les 5 et 6 ans)

- ✓ Il est très important d'identifier les vêtements de votre enfant ainsi que ses bottes et autres objets personnels.
 - ✓ **Dans un sac à dos identifié.**
- ✓ Le Camp de Jour de l'Académie Culturelle de Laval n'est pas responsable des objets ou vêtements perdus.

Règlements

- ✓ Chaque enfant apporte son repas et ses collations avec lui dans un sac à dos, identifié à son nom.

IMPORTANT : Nous aurons parmi nos campeurs des enfants présentant des allergies sévères aux noix et aux arachides. Nous demandons votre collaboration pour éviter tout risque de contamination avec ces produits et qui pourraient mener à une crise importante mettant en danger la vie de ces enfants :

Tous aliments contenant des noix et des arachides de même que ceux contenant des kiwis sont STRICTEMENT INTERDITS au camp.

- ✓ La direction se réserve le droit de ne plus accepter un enfant qui ne se conforme pas au règlement du Camp de Jour De l'Académie Culturelle de Laval. Cette mesure est prise pour le bien de l'enfant et celui du groupe.
- ✓ Si l'enfant est fiévreux (plus que 38 C) ou malade, nous nous devons de le refuser et de le retourner à la maison pour son propre bien-être et celui des autres enfants. En cas de maladie grave ou contagieuse, une lettre du médecin pourra être demandée au retour.
- ✓ Il est strictement interdit de fumer à l'école.
- ✓ Tout enfant souffrant d'une maladie infectieuse doit être retiré du camp de jour tant qu'il est contagieux. Son retour sera autorisé sur présentation d'un billet du médecin indiquant que le risque de contagion a disparu.
- ✓ Il est interdit aux enfants d'apporter des bijoux, des bonbons ou des jouets au camp de jour.
- ✓ Nous ne sommes pas responsables des objets personnels (serviettes, boîte à lunch, jouets perdus, etc.) de votre enfant.
- ✓ Les campeurs n'ont pas accès au téléphone, à moins d'une raison majeure et avec l'autorisation d'un coordonnateur.
- ✓ Il est STRICTEMENT DÉFENDU DE QUITTER LE CAMP SEUL sans une autorisation des parents ou avec une autre personne non identifiée par les parents sur la fiche d'inscription.
- ✓ Les parents utilisateurs doivent téléphoner le matin pour signaler l'absence de leur enfant. Il n'y a pas de crédit pour les jours où l'enfant est absent.

- ✓ Il appartient aux parents utilisateurs du camp de jour de s'assurer que leur enfant a en sa possession tous ses effets, chaque jour en arrivant et en quittant.
- ✓ **NOTE** : nous conservons les objets perdus jusqu'à la fin JUIN de l'année en cours seulement.
- ✓ Il est dans notre intérêt de fournir un service de garde éducatif et sécuritaire à tous nos enfants. Une attention spéciale est donnée aux enfants qui présentent un trouble de comportement (violence, morsures fréquentes, etc.). La collaboration des parents est exigée afin d'améliorer ces mauvaises habitudes. Dans des cas exceptionnels où la présence de l'enfant nuit au bon fonctionnement du groupe, le camp de jour se réserve le droit, à sa discrétion, de retirer cet enfant. L'avis à donner est le même que celui décrit dans le paragraphe précédent.

Code de vie et consignes de la direction:

- Respecter les animateurs, les amis et le matériel de l'ACL.
- Se regrouper lorsqu'un animateur donne le signal.
- Manger aux places assignées et s'assurer que tout est propre une fois terminé.

Ne pas monter au deuxième étage de l'école à moins d'être accompagné par un animateur.
- Rester silencieux durant les cours et écouter avec respect les consignes de l'enseignement.
- Toujours suivre et écouter les consignes des animateurs et des personnes responsables dans les lieux visités.

- Donner le bon exemple et être respectueux durant les visites.

Après pris connaissance de ces règlements, tous les parents utilisateurs du camp de jour doivent signer, initialer et retourner la formule d'attestation incluse dans le formulaire PDF. Ceci confirmera qu'ils ont bien reçu les règlements, qu'ils en acceptent le contenu et qu'ils s'engagent à les respecter intégralement.

Formule d'attestation

Je, soussigné(e),atteste par la présente avoir pris connaissance des règlements ci-dessus et je m'engage à m'y conformer. Je m'engage également à veiller à ce que mon enfant s'y conforme.

Nom de l'enfant utilisateur du camp de jour :

Nom du parent répondant :

Signature : **Date :**